



République Française  
Département des Alpes- Maritimes  
Ville de TENDE  
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2022

Extrait du  
registre des délibérations du conseil municipal  
Session ordinaire du 10 Juin 2022

L'an 2022 le dix Juin à 18:00 , les membres du conseil municipal de la commune de Tende se sont réunis dans la salle des Fêtes, sur convocation qui leur a été adressée le 3 Juin 2022, par le Maire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre VASSALLO, Maire de Tende.

**Étaient Présents :**

Jean-Pierre VASSALLO - Pierre Dominique DALMASSO - Lucie MOULIN - Morgan MILANO - Marilène DALMASSO - Caroline FRANCA - Cyril LEJA - Frédéric TRUC - Elise FERRARI - Françoise VADA - Patricia ALUNNO - Olivier GIACOMETTI – Myriam PASTORELLI

**Pouvoirs :**

Sébastien VASSALLO à Olivier GIACOMETTI - Jean-Charles QUERCIA à Pierre Dominique DALMASSO - Marguerite CARBONI à Lucie MOULIN - Cédric BERGALLO à Elise FERRARI

**Absents excusés :**

Maryse CASTELLANI – Florent REYNAUD

**Madame Lucie MOULIN a été désignée secrétaire de séance.**

**Délibération n° 2022\_62**

**Objet : SUBVENTION – FOYER DU COLLEGE**

Monsieur le Maire expose à ses collègues qu'afin de compléter les subventions allouées lors du vote du budget primitif 2022, et suite à la demande de l'association « Foyer socio-éducatif du collège Les Merveilles – JB Rusca » relative à la réalisation d'un CD Roya en vie avec les élèves du collège, il propose au conseil municipal d'octroyer la subvention suivante :

- Foyer socio-éducatif du Collège Rusca : 2.000 €

*L'exposé de Monsieur le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :*

- Octroie la subvention de fonctionnement telle que décrite ci-dessus
- les crédits nécessaires au versement de cette subvention sont inscrits au compte 6574
- Autorise le Maire à poursuivre les démarches correspondantes et à signer tous actes et documents afférents

***Adoptée à l'unanimité***

*Ainsi fait et délibéré, à Tende, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.*

Date de l'affichage, par extrait à la porte de la Mairie :